

COMPÉTENCE & COMPOSITION CNC		1
PRÉFACE		3
PARTIE 1: AVIS		19
1. AVIS RELATIFS À LA COMPÉTENCE DE LA CNC		20
1.1. Compétence d'avis		20
avis 14/1	<i>Compétence d'avis</i>	20
1.2. Dérogations		23
avis 108/1	<i>Dérogations aux dispositions de l'arrêté royal du 8 octobre 1976– Procédure</i>	23
avis 108/2	<i>Demandes de dérogation: aperçu</i>	24
avis 108/3	<i>Politique de la Commission des Normes Comptables en matière d'avis relatifs aux demandes individuelles de dérogation pour cause de perturbation des conditions de concurrence</i>	28
avis 117/3	<i>Tenue de la comptabilité et établissement des comptes annuels dans une monnaie autre que l'euro</i>	31
avis 2009/10	<i>Détermination de la monnaie fonctionnelle des sociétés de financement</i>	35
avis 108/5	<i>Schéma dérogatoire pour les établissements de crédit</i>	37
avis 108/6	<i>Entreprises étrangères de transport aérien</i>	38
2. AVIS RELATIFS À LA LOI DU 17 JUILLET 1975		39
2.1. La tenue des comptabilités		39
avis 174/1	<i>Les principes d'une comptabilité régulière</i>	39
avis 4/4	<i>Principe de la comptabilité en partie double</i>	59
avis 4/2	<i>L'inscription dans les livres – Notion</i>	60
avis 6/1	<i>La conservation des pièces justificatives</i>	61
avis 7/1	<i>Durée de l'exercice comptable</i>	62
avis 7/4	<i>Etablissement de l'inventaire</i>	63
avis 7/3	<i>Livre dans lequel sont transcrits les comptes annuels et les pièces de l'inventaire – Indication des règles d'évaluation</i>	65
avis 7/2	<i>Comptes annuels internes et externes – Notions</i>	66
avis 140	<i>Concordance entre la comptabilité et les comptes annuels</i>	68
avis 3/3	<i>Traitement comptable des opérations menées dans le cadre des sociétés momentanées</i>	69
2.2. Entreprises de droit étranger		97
avis 1/1	<i>Entreprises de droit étranger – Applicabilité de la loi et des arrêtés pris pour son exécution</i>	97
avis 1/5	<i>Entreprises de droit étranger: Succursales et sièges d'opérations en Belgique</i>	98
avis 1/5 Bis	<i>Succursales et sièges d'opérations en Belgique d'entreprises de droit étranger – Notion</i>	99
avis 172/1	<i>Intégration des comptes d'une succursale étrangère</i>	100
avis 1/2	<i>Entreprises de droit étranger: tenue et conservation en Belgique des livres, comptes et pièces justificatives</i>	106
avis 1/6	<i>Le groupement européen d'intérêt économique et le groupement d'intérêt économique</i>	107

3. AVIS RELATIFS AUX ARRÊTÉS ROYAUX EXÉCUTANT LA LOI DU 17 JUILLET 1975 ET LE CODE DES SOCIÉTÉS	111
3.1. Principes généraux	111
3.1.1. Principe de non-compensation	111
avis 105 <i>Compensation entre avoirs et dettes, entre produits et charges</i>	111
avis 105/1 <i>Compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs auprès d'un même établissement bancaire</i>	112
3.1.2. Monnaie en laquelle les comptes annuels doivent être dressés	113
avis 117/1 <i>Comptes annuels libellés en francs belges</i>	113
avis 117/2 <i>Monnaie en laquelle la comptabilité doit être tenue et les comptes annuels doivent être dressés</i>	114
avis 117/3 <i>Tenue de la comptabilité et établissement des comptes annuels dans une monnaie autre que l'euro – Voy. aussi: Dérogations</i>	115
avis 2009/10 <i>Détermination de la monnaie fonctionnelle des sociétés de financement – Voy. aussi: Dérogations</i>	115
3.2. Règles d'évaluation	116
3.2.1. Principes généraux	116
avis 112/8 <i>Règles d'évaluation</i>	116
avis 126/6 <i>Individualisation du prix d'acquisition</i>	117
3.2.2. Valeur d'acquisition	118
avis 126/1 <i>Prix d'acquisition: frais accessoires</i>	118
avis 126/3 <i>Coût de revient – Imputation d'intérêts créditeurs</i>	119
avis 126/4 <i>Coût de revient: correction du texte néerlandais de l'article 22 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976</i>	121
avis 126/5 <i>Coût de revient</i>	122
avis 126/11 <i>Inclusion de charges d'intérêt dans la valeur d'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles</i>	123
avis 126/2 <i>Prix d'apport</i>	124
avis 126/18 <i>Valeur d'acquisition en cas d'apport en nature</i>	125
avis 126/17 <i>Détermination de la valeur d'acquisition d'actifs obtenus à titre onéreux ou à titre gratuit</i>	134
avis 126/9 <i>Acquisition d'une immobilisation pour un prix comportant une partie fixe payable au comptant, une partie fixe à payer de manière échelonnée et une partie variable dépendant du bénéfice d'exploitation réalisé</i>	144
avis 126/10 <i>Immobilisation acquise pour un prix variable dépendant du bénéfice ultérieur du cessionnaire</i>	145
3.2.3. Amortissements et réductions de valeur	147
avis 112/1 <i>Amortissements accélérés</i>	147
avis 112/2 <i>Insuffisance d'amortissements actés avant l'entrée en vigueur de l'arrêté royal du 8 octobre 1976</i>	151
avis 112/3 <i>Amortissement d'actifs immobilisés dont la valeur réelle dépasse leur valeur comptable</i>	152
avis 112/4 <i>Reprise d'amortissements et de réductions de valeur</i>	153
avis 112/5 <i>Méthode d'amortissement progressif</i>	155
avis 112/6 <i>Amortissements devenus excédentaires</i>	157
avis 112/7 <i>Amortissements de biens réévalués</i>	158
avis 119/1 <i>Prise de cours de l'amortissement des intérêts intercalaires</i>	160

3.2.4. Entreprises en liquidation		161
avis 110/6	<i>Publicité des comptes annuels de sociétés en liquidation (art. 187 des lois coordonnées sur les sociétés)</i>	161
avis 110/7	<i>Reddition de comptes en cas de mise en liquidation</i>	163
avis 110/8	<i>Succursales et sièges d'opérations en Belgique d'entreprises de droit étranger – Reddition de comptes en cas de fermeture</i>	164
avis 160/1	<i>Application de l'article 40 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 sur les comptes annuels des entreprises</i>	165
3.3. Règles spécifiques relatives au bilan		167
3.3.1. Immobilisations incorporelles		167
avis 138/1	<i>Frais de recherche et de développement</i>	167
avis 138/4	<i>Mention des frais de recherche et de développement dans le rapport de gestion</i>	170
avis 138/5	<i>Logiciels</i>	172
avis 158/1	<i>Traitement comptable de l'acquisition, de l'amortissement et de l'exploitation en concession d'une ressource naturelle</i>	176
avis 138/2	<i>Intervention dans les frais de développement pour prototypes</i>	179
avis 138/3	<i>Intervention dans les frais de développement pour prototypes</i>	180
avis 179/1	<i>Avis relatif au traitement comptable des quotas d'émission de gaz à effet de serre</i>	181
3.3.2. Immobilisations corporelles		189
avis 150/1	<i>Immobilisations corporelles – Distinction par rapport aux stocks</i>	189
avis 3/1	<i>Date à laquelle l'acquisition ou la vente d'un immeuble doit être enregistrée en comptabilité</i>	192
avis 150/3	<i>Construction érigée sur terrain d'autrui</i>	193
avis 126/12	<i>Comptabilisation des indemnités d'éviction versées par le propriétaire et du coût des travaux à charge du vendeur</i>	195
avis 144/1	<i>Location-financement de biens mobiliers – Définition</i>	198
avis 144/5	<i>Notion de capital investi</i>	200
avis 144/2	<i>Bénéfice sur cession du droit d'usage d'un bien en vertu d'un contrat de location-financement</i>	203
avis 144/2 Bis	<i>Bénéfice sur cession du droit d'usage d'un bien en vertu d'un contrat de location-financement</i>	204
avis 144/3	<i>Comptabilisation de la soulte à payer pour lever l'option ou de la valeur résiduelle en fin de contrat</i>	205
avis 150/2	<i>Coût de raccordements ou d'installations devenant la propriété de tiers</i>	206
avis 150/4	<i>Investissement tendant à une utilisation plus rationnelle de l'énergie – Programme intégré de gestion de l'énergie</i>	207
avis 149/1	<i>Bien acquis contre paiement d'une rente viagère</i>	208
avis 149/2	<i>Entrée en vigueur de l'article 26, § 2 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976</i>	214
avis 149/3	<i>Rente établie sur deux têtes</i>	215
avis 162/1	<i>Traitement comptable de l'usufruit d'actions acquis à titre onéreux</i>	216
avis 162/2	<i>Traitement comptable chez l'usufruitier (emphytéote, superficiaire) et chez le nu-propriétaire (tréfoncier) d'opérations d'acquisition ou de vente d'un droit d'usufruit ou de nue-propriété sur immobilisations corporelles</i>	218
avis 158/1	<i>Traitement comptable de l'acquisition, de l'amortissement et de l'exploitation en concession d'une ressource naturelle – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	224
3.3.3. Immobilisations financières		225
avis 126/8	<i>Immobilisations financières – Evaluation – Valeur d'acquisition comportant un surpris</i>	225
avis 126/15	<i>Adaptation du prix d'achat (de vente) d'une participation</i>	227

Placements de trésorerie		228
avis 147/1	<i>Titres à revenu fixe – Immobilisations financières ou placements de trésorerie – Critères</i>	228
avis 114/1	<i>Entreprises liées – Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation – Notion</i>	229
avis 114/5	<i>La notion d'entreprise liée</i>	231
avis 114/2	<i>Détention de droits sociaux dans des entreprises liées ou dans d'autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation – Notion de participation</i>	233
avis 114/3	<i>Résultats afférents à des opérations effectuées avec des filiales</i>	235
avis 114/4	<i>Intégration dans les comptes annuels d'une entreprise, d'opérations effectuées par des entreprises liées</i>	238
avis 114/6	<i>Mise en évidence des relations intergroupes</i>	239
avis 127/2	<i>Réduction de valeur sur actions – Provision pour risques relatifs à la partie non appelée</i>	240
avis 114/7	<i>Condominium</i>	241
avis 139/1	<i>Opérations relatives aux droits de souscription</i>	242
avis 139/2	<i>Obligations avec warrant</i>	246
avis 139/5	<i>Obligations avec warrants</i>	248
avis 139/3	<i>Actions avec warrant</i>	250
avis 139/6	<i>Actions avec warrant</i>	251
avis 139/4	<i>Warrants séparés</i>	252
avis 129/1	<i>Comptabilisation d'actions de bonus</i>	253
avis 121/5	<i>Traitement comptable de l'amortissement du capital</i>	255
avis 151/2	<i>Imputation dans le chef de l'actionnaire d'un remboursement de capital ou de prime d'émission ou d'une répartition de réserves</i>	257
avis 178/1	<i>Avis relatif aux aspects comptables de la certification des titres émis par des sociétés commerciales</i>	260
avis 168/1	<i>Traitement comptable des participations détenues dans des sociétés de droit étranger, ne disposant pas de tous les attributs de la personnalité juridique</i>	269
3.3.4. Créances remboursables à plus d'un an ou à un an ou plus		272
avis 2/1	<i>Comptes individuels de clients et de fournisseurs</i>	272
avis 127/1	<i>Réductions de valeur forfaitaires sur créances</i>	273
avis 137/2	<i>Créances et dettes à chargement forfaitaire</i>	275
avis 137/4	<i>Créances et dettes à plus d'un an non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible</i>	281
avis 137/6	<i>Cession de créance – Valeur nominale – Réduction de valeur</i>	287
avis 137/7	<i>Intérêts sur créances</i>	289
avis 137/8	<i>Conversion d'une créance résultant de la livraison de biens et services en un prêt à plus d'un an non productif d'intérêt</i>	291
avis 137/9	<i>Actualisation des créances et des dettes à court terme</i>	292
avis 128/1	<i>Imposition fiscale contestée</i>	293
avis 128/2	<i>Imposition fiscale contestée</i>	294
avis 128/4	<i>Versements anticipés d'impôts</i>	295
avis 161/1	<i>La comptabilité du représentant responsable</i>	296
avis 143/1	<i>Influence du concordat judiciaire sur les dettes et les créances</i>	297
avis 137/1	<i>Classement des créances en cas de faillite du débiteur</i>	299
avis 150/4	<i>Programme intégré de gestion de l'énergie – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	299
3.3.5. Stocks et commandes en cours d'exécution		300
avis 132/7	<i>Comptabilisation et valorisation des stocks</i>	300
avis 150/1	<i>Immobilisations corporelles – Distinction par rapport aux stocks – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	323

avis 132/3	<i>Fournitures, stocks ou biens divers – Critères</i>	323
avis 132/1	<i>Méthode LIFO</i>	324
avis 132/6	<i>Acomptes</i>	326
avis 157/1	<i>Moment de la réalisation du bénéfice</i>	328
avis 126/7	<i>Évaluation du prix d'acquisition des stocks par référence au prix de Vente</i>	329
avis 132/2	<i>Stocks dont le prix de vente est garanti par les pouvoirs publics</i>	331
avis 132/4	<i>Marchés à terme en marchandises</i>	333
avis 138/5	<i>Logiciels – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	337
avis 171	<i>Traitement comptable des déchets</i>	337
avis 181/1	<i>Traitement comptable du montant à concurrence duquel la valeur du stock des diamantaires agréés est majorée par la réévaluation opérée en application de la loi du 26 novembre 2006</i>	342
3.3.6. Placements de trésorerie		346
avis 147/1	<i>Titres à revenu fixe – Immobilisations financières ou placements de trésorerie – Critères – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	346
avis 126/15	<i>Adaptation du prix d'achat (de vente) d'une participation – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	346
avis 127/2	<i>Réduction de valeur sur actions – Provision pour risques relatifs à la partie non appelée – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	346
avis 147/3	<i>Plus-values sur titres émis ou garantis par des organismes publics et visés par l'article 513 du CIR (nouveau)</i>	347
avis 148/5	<i>Rendement actuariel de titres à revenu fixe – adaptation des avis 137/5 et 148/4</i>	349
avis 169/1	<i>Traitement dans les comptes des entreprises des opérations de prêt et d'emprunt de titres</i>	354
avis 169/2	<i>Traitement dans les comptes des entreprises des opérations de cession-rétrocession</i>	369
avis 177/1	<i>Traitement comptable du mini BEL 20</i>	378
avis 139/1	<i>Opérations relatives aux droits de souscription – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 139/2	<i>Obligations avec warrant – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 139/5	<i>Obligations avec warrants – Voy. aussi: Immobilières financières</i>	384
avis 139/3	<i>Actions avec warrant – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 139/6	<i>Actions avec warrant – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 139/4	<i>Warrants séparés – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 129/1	<i>Comptabilisation d'actions de bonus – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 121/5	<i>Traitement comptable de l'amortissement du capital – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	384
avis 151/2	<i>Imputation dans le chef de l'actionnaire d'un remboursement de capital ou de prime d'émission ou d'une répartition de réserves – Voy. aussi: Immobilières financières</i>	384
avis 167/1	<i>Traitement comptable des options sur actions (considérées isolément)</i>	385
avis 167/2	<i>Traitement comptable des opérations de couverture et des positions couvertes sur actions</i>	400
avis 168/1	<i>Traitement comptable des participations détenues dans des sociétés de droit étranger, ne disposant pas de tous les attributs de la personnalité juridique – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	414
avis 126/13	<i>Traitement comptable de l'achat, de la détention et de la réalisation de 'strips VVPR'</i>	415
avis PV/1	<i>Question parlementaire n° 68 du 6 juin 2008 de Mme Ingrid Claes au ministre pour l'Entreprise et la Simplification, M. V. Van Quickenborne</i>	421

3.3.7. Valeurs disponibles		423
avis 120/1	<i>Notion d'intermédiaire financier</i>	423
avis 120/2	<i>Terme à prendre en considération – Terme contractuel ou terme restant à courir</i>	424
avis 120/3	<i>Evaluation des valeurs disponibles à la date du bilan: critère de rattachement à un exercice déterminé</i>	425
avis 120/4	<i>Fonds d'Etat</i>	426
avis 120/5	<i>Centre de coordination – Intermédiaire financier</i>	428
avis 120/6	<i>Comptabilisation des activités financières menées par un centre de coordination à l'intérieur du groupe</i>	429
avis 180/1	<i>Traitement comptable des chèques-formation créés par le Gouvernement flamand</i>	430
3.3.8. Capital		431
avis 121/1	<i>Prélèvements sur le capital, sur la prime d'émission, sur les réserves, sur le report à nouveau</i>	431
avis 121/3	<i>Mouvements des capitaux propres</i>	432
avis 121/4	<i>Présentation d'un tableau de variations des capitaux propres et d'affectation du résultat de l'exercice</i>	437
avis 121/5	<i>Traitement comptable de l'amortissement du capital – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	438
avis 151/1	<i>Réduction de capital par remboursement aux associés ou par dispense de libération</i>	439
avis 164	<i>Traitement comptable de la contrepartie des certificats de participation CPC</i>	441
avis 139/7	<i>Traitement dans les comptes de droits de souscription émis</i>	442
avis 113/4	<i>Incorporation au capital de plus-values de réévaluation</i>	444
3.3.9. Prime d'émission		446
avis 142	<i>Prime d'émission</i>	446
Réserves		447
avis 121/1	<i>Prélèvements sur le capital, sur la prime d'émission, sur les réserves, sur le report à nouveau – Voy. aussi: Capital</i>	447
avis 139/7	<i>Traitement dans les comptes de droits de souscription émis – Voy. aussi: Capital</i>	447
avis 139/8	<i>Emission d'obligations avec droits de souscription, d'obligations convertibles ou remboursables en actions, et d'actions assorties de droits de souscription à des actions à émettre ultérieurement</i>	448
avis 121/4	<i>Présentation d'un tableau de variations des capitaux propres et d'affectation du résultat de l'exercice – Voy. aussi: Capital</i>	454
3.3.10. Plus-values de réévaluation		455
avis 2009/5	<i>La condition de rentabilité liée à la comptabilisation de plus-values de réévaluation</i>	455
avis 113/1	<i>Latence d'impôt sur plus-values – Ajustement de réévaluation, critères – Comptabilisation de réductions de valeur sur créances</i>	461
avis 113/2	<i>Réévaluations opérées en application de la loi du 20 août 1947</i>	465
avis 113/5	<i>Réévaluations d'actifs immobilisés opérées antérieurement au début de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983</i>	466
avis 113/6	<i>Réévaluation d'actifs amortissables – Associations intercommunales et régies communales – Amortissements calculés sur base des valeurs bilantaires indexées annuellement</i>	468
avis 113/3	<i>Affectation des plus-values de réévaluation</i>	471
avis 113/3 Bis	<i>Affectation des plus-values de réévaluation</i>	472
avis 113/4	<i>Incorporation au capital de plus-values de réévaluation – Voy. aussi: Capital</i>	472
avis 121/3	<i>Mouvements de capitaux propres – Voy. aussi: Capital</i>	472
avis 121/4	<i>Présentation d'un tableau de variations des capitaux propres et d'affectation du résultat de l'exercice – Voy. aussi: Capital</i>	472
avis 181/1	<i>Avis relatif au traitement comptable du montant à concurrence duquel la valeur</i>	472

	<i>du stock des diamantaires agréés est majorée par la réévaluation opérée en application de la loi du 26 novembre 2006 – Voy. aussi: Stocks et commandes en cours d'exécution</i>	
3.3.11. Réserves		473
avis 121/1	<i>Prélèvements sur le capital, sur la prime d'émission, sur les réserves, sur le report à nouveau – Voy. aussi: Capital</i>	473
avis 121/3	<i>Mouvements des capitaux propres – Voy. aussi: Capital</i>	473
avis 121/4	<i>Présentation d'un tableau de variations des capitaux propres et d'affectation du résultat de l'exercice – Voy. aussi: Capital</i>	473
avis 131/1	<i>Transfert de bénéfices aux réserves immunisées – Traitement de la réserve d'investissement dans les comptes annuels</i>	474
avis 131/2	<i>Alimentation et prélèvements – Traitement comptable</i>	476
avis 113/4	<i>Incorporation au capital de plus-values de réévaluation – Voy. aussi: Capital</i>	477
avis 134/1	<i>Traitement dans la comptabilité et les comptes annuels de l'économie d'impôt introduit par l'arrêté royal n° 16 du 9 mars 1982</i>	478
avis 134/2	<i>Provision immunisée pour passif social</i>	479
3.3.12. Bénéfices (Perte) reporté(e)		480
avis 121/1	<i>Prélèvements sur le capital, sur la prime d'émission, sur les réserves, sur le report à nouveau – Voy. aussi: Capital</i>	480
avis 121/3	<i>Mouvements des capitaux propres – Voy. aussi: Capital</i>	480
avis 121/4	<i>Présentation d'un tableau de variations des capitaux propres et d'affectation du résultat de l'exercice – Voy. aussi: Capital</i>	480
3.3.13. Subsidés en capital		481
avis 125/5	<i>La notion de subside en capital</i>	481
avis 125/1	<i>Date à laquelle le subside doit être comptabilisé</i>	482
avis 125/3	<i>Subsidés ayant acquis un caractère certain après la réalisation de l'investissement</i>	483
avis 125/3 Bis	<i>Subsidés ayant acquis un caractère certain après l'amortissement en tout ou en partie de l'investissement</i>	484
avis 2009/3	<i>Traitement comptable des subsidés en capital dont l'octroi et/ou le paiement sont échelonnés sur plusieurs années</i>	485
avis 125/2	<i>Consommation du subside</i>	507
avis 125/2 Bis	<i>Consommation du subside</i>	508
avis 125/4	<i>Terrains – Immobilisations corporelles</i>	509
avis 125/6	<i>Subsidés en capital – Imputation – Subsidés accordés après l'amortissement total ou partiel de l'investissement</i>	510
avis 125/8	<i>Subsidés liés à des frais de recherche et de développement ayant fait l'objet d'une activation ultérieure</i>	511
avis 125/9	<i>Traitement comptable des subsidés en capital non encore portés en résultats qui ont été obtenus pour des actifs apportés dans le cadre de l'apport d'une universalité de biens</i>	513
avis 165/1	<i>Plus-values réalisées bénéficiant du régime de la taxation différée – Subsidés en capital</i>	514
avis 138/1	<i>Frais de recherche et de développement – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	519
avis 121/3	<i>Mouvements des capitaux propres – Voy. aussi: Capital</i>	519
avis 121/4	<i>Présentation d'un tableau de variations des capitaux propres et d'affectation du résultat de l'exercice – Voy. aussi: Capital</i>	519
3.3.14. Avance aux sociétés sur répartition de l'actif net		520
avis 170/2	<i>Comptabilisation d'une avance sur la répartition de l'actif net</i>	520
3.3.15. Provisions		522
avis 107/8	<i>Traitement comptable des provisions pour risques et charges</i>	522
avis 107/10	<i>Traitement comptable des provisions pour risques et charges exceptionnels</i>	523
avis 107/3	<i>Engagements résultant de prépensions</i>	524
avis 107/3 Bis	<i>Engagements résultant de prépensions</i>	526

avis 107/9	<i>Détermination du montant d'une provision pour pensions ou prépensions</i>	527
avis 107/13	<i>Provisions pour pensions et prépensions dont le montant est indexé</i>	528
avis 107/12	<i>Provisions pour pensions</i>	529
avis 128/3	<i>Enrôlement complémentaire après la date de clôture</i>	530
avis 107/1	<i>Constitution de provisions pour grosses réparations et gros entretien et pour risques découlant d'engagements contractés par l'entreprise</i>	531
avis 107/2	<i>Provisions pour fluctuations de prix – Provisions générales pour risques</i>	532
avis 107/4	<i>Provision pour les indemnités à payer au personnel en cas de fermeture de l'entreprise</i>	534
avis 107/5	<i>Dévaluation du franc belge</i>	535
avis 107/6	<i>Garanties liées à la vente de biens ou à la prestation de services</i>	536
avis 107/7	<i>Risques et pertes dont l'évaluation est aléatoire</i>	537
avis 107/11	<i>Produits faisant l'objet d'un litige</i>	539
avis 107/14	<i>Provisions pour rémunérations en cas de dispense totale ou partielle de prestations de travail à effectuer</i>	540
avis 153/2	<i>Modération salariale (rémunérations des administrateurs)</i>	542
avis 149/4	<i>Adaptation du montant de la provision nécessaire au service de la rente en fonction d'une modification de la table de mortalité et/ou de l'évolution du cours de change de la monnaie étrangère dans laquelle est libellée la rente</i>	544
avis 126/12	<i>Comptabilisation des indemnités d'éviction versées par le propriétaire et du coût des travaux à charge du vendeur – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	545
avis 148/3	<i>Imputation des frais découlant d'un contrat de garantie</i>	546
avis 149/1	<i>Bien acquis contre paiement d'une rente viagère – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	547
avis 149/2	<i>Entrée en vigueur de l'article 26, § 2 de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	547
avis 149/3	<i>Rente établie sur deux têtes – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	547
avis 152/6	<i>Risques sur commande d'immobilisations</i>	548
avis 175/1	<i>Traitement dans les comptes arrêtés pour l'exercice 1996 et les exercices ultérieurs des Aides Maribel bis et ter octroyées pour les exercices 1993, 1994, 1995 et 1996</i>	549
avis 175/2	<i>Traitement dans les comptes arrêtés pour l'exercice 1999 des Aides Maribel bis et ter octroyées pour les exercices 1993, 1994, 1995 et 1996</i>	554
avis 158/1	<i>Traitement comptable de l'acquisition, de l'amortissement et de l'exploitation en concession d'une ressource naturelle – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	557
avis 127/2	<i>Provision immunisée pour passif social (avis 134/2) – Voy. aussi: Réserves</i>	557
avis 127/2	<i>Réduction de valeur sur actions – Provision pour risques relatifs à la partie non appelée – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	557
avis 2009/9	<i>Implications comptables de l'obligation d'acceptation des déchets d'équipements électriques et électroniques</i>	558
3.3.16. Impôts différés		590
avis 113/1	<i>Latence d'impôt sur plus-values – Ajustement de réévaluation, critères</i>	590
	<i>– Comptabilisation de réductions de valeur sur créances – Voy. aussi: Plus-values de réévaluation</i>	
3.3.17. Dettes		591
avis 2/1	<i>Comptes individuels de clients et de fournisseurs – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	591
avis 137/2	<i>Créances et dettes à chargement forfaitaire – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	591
avis 137/3	<i>Dettes à un an au plus – Préfinancement d'emprunts à long terme</i>	591
avis 137/4	<i>Créances et dettes à plus d'un an non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	592

avis 137/9	<i>Actualisation des créances et des dettes à court terme – Voy aussi: Créance remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	592
avis 159/1	<i>Dettes à plus d'un an non productives d'intérêt ou assorties d'un intérêt anormalement faible</i>	593
avis 159/2	<i>Emprunt subordonné spécifique</i>	595
avis 133/3	<i>Dettes découlant de l'affectation du résultat</i>	596
avis 133/4	<i>Dettes découlant de l'affectation du résultat: distribution d'un dividende à une entreprise détenant au moins 25% du capital de la société distributrice</i>	597
avis 134/3	<i>Déduction pour investissement</i>	599
avis 136/1	<i>Obligations conditionnelles</i>	600
avis 141	<i>Précompte mobilier fictif</i>	601
avis 146/1	<i>Dettes fiscales et sociales – Intérêts moratoires</i>	603
avis 128/1	<i>Imposition fiscale contestée – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	604
avis 128/2	<i>Imposition fiscale contestée – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	604
avis 161/1	<i>La comptabilité du représentant responsable – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	604
avis 163	<i>Traitement comptable de l'in-substance defeasance</i>	605
avis 143/1	<i>Influence du concordat judiciaire sur les dettes et les créances – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	606
avis 170/1	<i>Traitement dans les comptes de dettes impayées en raison d'une insuffisance d'actifs</i>	606
avis 150/4	<i>Investissement tendant à une utilisation plus rationnelle de l'énergie – Programme intérior de gestion de l'énergie – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	607
avis 139/8	<i>Emission d'obligations avec droits de souscription, d'obligations convertibles ou remboursables en actions, et d'actions assorties de droits de souscription à des actions à émettre ultérieurement – Voy. aussi: Primé d'émission</i>	607
avis 138/2	<i>Intervention dans les frais de développement pour prototypes – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	607
avis 138/3	<i>Intervention dans les frais de développement pour prototypes – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	607
avis 164	<i>Traitement comptable de la contrepartie des certificats de participation CPC – Voy. aussi: Capital</i>	607
3.4. Règles spécifiques relatives au compte de résultat		608
3.4.1. Principe de réalisation		608
avis 157/1	<i>Moment de la réalisation du bénéfice</i>	608
avis 157/2	<i>Principe de réalisation (hors le cas de fusion) –</i>	609
avis 148/6	<i>Traitement dans les comptes d'opérations assorties d'une condition suspensive</i>	611
avis 148/1	<i>Contrats à prestations échelonnées ou successives</i>	613
3.4.2. Produits d'exploitation et charges d'exploitation		614
avis 100	<i>Chiffre d'affaires – Notion</i>	614
avis 101	<i>Chiffre d'affaires – Droits d'accises ayant grevé le produit</i>	615
avis 102	<i>Chiffre d'affaires – Ventes CIF (Cost, Insurance, Freight) (avis 102)</i>	616
avis 103	<i>Chiffre d'affaires – Intermédiaires</i>	617
avis 103/2	<i>Chiffre d'affaires des expéditeurs</i>	619
avis 103/3	<i>Chiffre d'affaires des agents maritimes</i>	621
avis 104	<i>Royalties</i>	622
avis 105/6	<i>Domages et assurances de dommages</i>	623
avis 153/1	<i>Associés actifs</i>	624
avis 155/1	<i>Comptabilisation des commissions</i>	625

avis 105/2	<i>Charges répercutées sur des tiers ou supportées par des tiers</i>	626
avis 105/5	<i>Imputation de rémunérations touchées par des administrateurs ou par des membres du personnel auprès de sociétés du groupe – Remboursement par ces sociétés de frais de voyage</i>	627
avis 128/8	<i>Comptabilisation des avantages de toute nature</i>	628
avis 148/2	<i>Pécule de vacances</i>	629
avis 105/3	<i>Subsides accordés par l'IRSLA (Institut pour l'encouragement et la recherche scientifique dans l'industrie et l'agriculture)</i>	630
avis 145/1	<i>Subsides d'exploitation – Primes d'emploi</i>	631
avis 105/4	<i>Remboursement par l'ONSS de crédits d'heures</i>	632
avis 106/4	<i>Clause de réserve de propriété – Pacte commissaire exprès – Traitement comptable</i>	633
avis 115	<i>Cotisations de membres dans une société coopérative</i>	636
avis 130/1	<i>Assurance de la responsabilité civile de l'employeur</i>	637
avis 132/5	<i>Droits de projection de films</i>	638
avis 144/2	<i>Bénéfice sur cession du droit d'usage d'un bien en vertu d'un contrat de location-financement – Voy. aussi Immobilisations corporels</i>	639
avis 144/2bis	<i>Bénéfice sur cession du droit d'usage d'un bien en vertu d'un contrat de location-financement – Voy. aussi Immobilisations corporels</i>	639
avis 144/3	<i>Comptabilisation de la soulte à payer pour lever l'option ou de la valeur résiduelle en fin de contrat – Voy. aussi Immobilisations corporels</i>	639
avis 138/1	<i>Frais de recherche et de développement – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	639
avis 138/2	<i>Intervention dans les frais de développement pour prototypes – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	639
avis 114/3	<i>Résultats afférents à des opérations effectuées avec des filiales – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	639
avis 171	<i>Traitement comptable des déchets – Voy. aussi: Stocks et commandes en cours d'exécution</i>	639
avis 179/1	<i>Avis relatif au traitement comptable des quotas d'émission de gaz à effet de serre – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	639
3.4.3. Produits financiers et charges financières		640
avis 116	<i>Rabais financiers</i>	640
avis 137/7	<i>Intérêts sur créances – Voy. aussi: Créances remboursables à plus d'un an ou à un an au plus</i>	640
avis 147/2	<i>Prise en résultats du rendement actuariel des titres à revenu fixe</i>	641
avis 152/1	<i>Comptabilisation des opérations en devises et traitement des avoirs et engagements en devises dans les comptes annuels</i>	642
avis 152/2	<i>Traitement comptable d'une augmentation de capital résultant de la conversion en actions d'obligations libellées en Ecu ou en d'autres devises</i>	667
avis 152/3	<i>Traitement comptable d'une augmentation de capital par apport d'une créance libellée dans une devise étrangère</i>	677
avis 152/4	<i>Actifs financiers non monétaires en devises (participations et actions)</i>	678
avis 152/5	<i>Traitement des écarts de conversion</i>	680
avis 105/7	<i>Imputation au compte de résultats du remboursement de subsides</i>	681
avis 125/7	<i>Subsides des pouvoirs publics pour le financement du fonds de roulement</i>	682
avis 114/3	<i>Résultats afférents à des opérations effectuées avec des filiales – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	682
3.4.4. Produits exceptionnels et charges exceptionnelles		683
avis 104	<i>Royalties – Voy. aussi: Produits d'exploitation et charges d'exploitation</i>	683
avis 105/6	<i>Dommages et assurances de dommages – Voy. aussi: Produits d'exploitation et charges d'exploitation</i>	683

avis 135/1	<i>Frais relatifs à la cession d'éléments d'actif</i>	683
avis 105/7	<i>Imputation au compte de résultats du remboursement de subsides – Voy. aussi: Produits financiers et charges financières</i>	684
avis 114/3	<i>Résultats afférents à des opérations effectuées avec des filiales – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	684
3.4.5.	Impôts sur le résultat	685
avis 128/6	<i>Comptabilisation des impôts sur le résultat</i>	685
avis 122/1	<i>Précompte immobilier – Enregistrement dans les comptes annuels</i>	692
avis 128/5	<i>Exonération des réserves d'investissement – Contrôle de l'application du droit comptable</i>	693
3.5.	Règles spécifiques relatives à l'affectation du résultat	694
avis 121/2	<i>Prise en charge de pertes par les associés ou par des tiers</i>	694
avis 121/2 Bis	<i>Prise en charge de pertes par les associés</i>	696
avis 133/2	<i>Distribution d'un dividende à une entreprise liée</i>	697
avis 133/3	<i>Dettes découlant de l'affectation du résultat – Voy. aussi: Dettes</i>	697
avis 133/4	<i>Dettes découlant de l'affectation du résultat: distribution d'un dividende à une entreprise détenant au moins 25% du capital de la société distributrice – Voy. aussi: Dettes</i>	697
avis 2009/1	<i>Lacompte sur dividende face au dividende intercalaire</i>	698
avis 121/5	<i>Traitement comptable de l'amortissement du capital – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	702
3.6.	Règles spécifiques relative à l'annexe	703
3.6.1.	Information relative aux participations	703
avis 108/4	<i>Mention par une société d'investissement de la détention d'actions dans d'autres sociétés</i>	703
3.6.2.	Capital et structure de l'actionnariat	704
avis 139/7	<i>Traitement dans les comptes de droits de souscription émis – Voy. aussi: Capital</i>	704
avis 139/8	<i>Emission d'obligations avec droits de souscription, d'obligations convertibles ou remboursables en actions, et d'actions assorties de droits de souscription à des actions à émettre ultérieurement – Voy. aussi: Prime d'émission</i>	704
3.6.3.	Dettes fiscales, salariales et sociales	705
avis 146/2	<i>Acomptes de cotisations sociales</i>	705
3.6.4.	Impôts et taxes à charge de tiers	706
avis 128/7	<i>Autres taxes et impôts à charge de tiers</i>	706
3.6.5.	Droits et engagements hors bilan	707
avis 3/2	<i>Droits et engagements hors bilan</i>	707
avis 106	<i>Engagements et sûretés</i>	710
avis 106/1	<i>Mandat irrévocable d'hypothéquer</i>	711
avis 106/2	<i>Engagement de ne pas vendre certains biens</i>	712
avis 106/3	<i>Engagements d'une société mère relatifs à la solvabilité de sa filiale</i>	713
avis 106/5	<i>Dettes garanties – Droits et obligations non repris au bilan</i>	714
avis 156/1	<i>Assurance-groupe: attribution au Fonds de solidarité</i>	716
avis 148/6	<i>Traitement dans les comptes d'opérations assorties d'une condition suspensive – Voy. aussi: Produits d'exploitation et charges d'exploitation</i>	716
avis 136/1	<i>Obligations conditionnelles – Voy. aussi: Dettes</i>	716
3.6.6.	Relations avec les entreprises liées et entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	717
avis 114/4	<i>Intégration dans les comptes annuels d'une entreprise, d'opérations effectuées par des entreprises liées – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	717
avis 114/6	<i>Mise en évidence des relations intergroupes – Voy. aussi: Immobilisations financières</i>	717

3.6.7. Relations financières		718
avis 111/1	<i>Rémunérations attribuées aux administrateurs, gérants, commissaires, etc.</i> – <i>Rémunérations visées</i>	718
avis 111/2	<i>Application de l'exception prévue au point 17 de l'annexe</i>	719
3.6.8. Bilan social		720
avis S100	<i>Questions et réponses relatives au bilan social</i>	720
avis 2009/12	<i>Le bilan social et les travailleurs statutaires</i>	757
3.6.9. Règles d'évaluation		759
avis 154/1	<i>Modification des règles d'évaluation à la suite d'une modification de la législation</i> – <i>Information</i>	759
3.7. Avis relatifs aux comptes consolidés		761
avis C100	<i>Inclusion dans les comptes consolidés des éléments de patrimoine et des résultats à la date de clôture des comptes consolidés</i>	761
avis C101	<i>Plus-values ou moins-values réalisées lors de la cession de participations</i>	762
avis C102	<i>Passage à l'euro – Aspects relatifs aux comptes consolidés</i>	763
avis C103/1	<i>Effet dans le temps de l'abaissement des seuils d'exemption</i>	770
avis C104/1	<i>Publication des comptes consolidés sur une base volontaire ou en vertu d'une disposition réglementaire autre que celles de l'arrêté royal du 6 mars 1990</i> – <i>Diffusion de comptes consolidés abrégés</i>	773
avis C105/1	<i>Avantages fiscaux différés résultant de pertes à reporter</i>	775
avis C106/1	<i>Avis relatif à la consolidation horizontale en association avec des bureaux d'administration</i>	779
3.8. Avis relatifs au plan comptable		782
avis R100/1	<i>Ouverture de comptes additionnels</i>	782
avis R100/2	<i>Adaptation du plan comptable de l'entreprise</i>	783
avis R100/3	<i>Plan comptable propre de l'entreprise – Plan comptable du groupe</i>	785
avis R101/1	<i>Constitution de garanties réelles pour compte de tiers</i>	786
avis R101/2	<i>Actions affectées en garantie d'un mandat d'administrateur ou de commissaire</i>	787
avis R102/1	<i>Chèques émis: fonctionnement du compte 559</i>	788
avis R102/2	<i>Ordres de virement</i>	790
avis R102/3	<i>Chèques à l'encaissement: compte 53</i>	791
avis R103	<i>Avances et acomptes facturés non encore reçus – compte 46</i>	792
3.9. Fusions et scissions		793
avis 124/1	<i>Fusion, apport d'une branche d'activités, scission</i>	793
avis 126/16	<i>Valeur d'acquisition des actions reçues à la suite d'une fusion réalisée à l'étranger</i>	794
avis 166/2	<i>Traitement comptable de certaines opérations visées à l'article 677 du Code des sociétés</i>	796
avis 2009/6	<i>Traitement comptable des fusions</i>	798
avis 2009/7	<i>Traitement comptable des fusions transfrontalières</i>	816
avis 2009/8	<i>Traitement comptable des opérations de scission</i>	825
avis 2009/11	<i>Le traitement comptable des scissions partielles</i>	835
4. AVIS RELATIFS AU CODE DES SOCIÉTÉS		846
4.1. Calcul des critères		846
avis 12/3	<i>Champ d'application des arrêtés d'exécution – Moyenne annuelle du personnel occupé</i>	846
avis 114/7	<i>Condominium – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	846
avis 114/5	<i>La notion d'entreprise liée – Voy. aussi: Immobilisations corporelles</i>	846

4.2. Publication des comptes annuels		847
avis 110/1	<i>Faculté de publier les comptes annuels sous forme condensée (art. 39)</i>	847
avis 110/2	<i>Documents à déposer en même temps que les comptes annuels (art. 80 (nouveau) des lois sur les sociétés) – Publicité des sociétés étrangères ayant une succursale en Belgique (art. 198 des lois sur les sociétés)</i>	848
avis 110/3	<i>Publication des comptes annuels des sociétés qui ne sont pas soumises à l'arrêté royal du 8 octobre 1976</i>	850
avis 110/4	<i>Succursales et sièges d'opérations en Belgique d'entreprises de droit étranger – Application de l'article 10, § 2 de la loi comptable et de l'article 198 des lois sur les sociétés</i>	852
avis 110/5	<i>Etablissement, approbation et publicité des comptes annuels</i>	854
avis 110/9	<i>Comptes annuels – Obligation de dépôt selon le schéma de la Centrale des Bilans – Taille des entreprises</i>	856
avis 2009/2	<i>Sociétés de droit étranger établies en Belgique: Champ d'application des articles 81, 82, 83 et 107 du Code des sociétés</i>	858
4.3. Rapport de gestion 867		
avis 138/4	<i>Mention des frais de recherche et de développement dans le rapport de gestion – Voy. aussi: Immobilisations incorporelles</i>	867
5. AVIS RELATIFS AUX ASBL, AISBL ET FONDATIONS		868
recommandation NFP	<i>Recommandations relatives à l'équivalence des règles en matière de comptabilité et de comptes annuels imposées par des réglementations sectorielles avec les dispositions de droit commun en matière de comptabilité et de comptes annuels pour les ASBL, AISBL et Fondations</i>	868
avis NFP/1	<i>Le bilan d'ouverture et les comptes annuels de grandes et très grandes ASBL, AISBL et fondations existantes qui appliquent pour la première fois les dispositions de l'arrêté royal du 19 décembre 2003</i>	875
avis NFP/2	<i>Traitement comptable des contrats emphytéotiques dans les organismes 'not-for-profit'</i>	878
avis NFP/3	<i>Traitement comptable des stocks de marchandises dans les centres de recyclage constitués sous la forme d'une association sans but lucratif</i>	886
avis NFP/4	<i>Bilan d'ouverture d'une association sans but lucratif présentant des fonds associatifs négatifs</i>	888
avis NFP/5	<i>Traitement comptable d'un portefeuille patrimonial</i>	890
avis 2009/4	<i>Le modèle de livre comptable unique visé par l'article 2 de l'arrêté royal du 26 juin 2003 relatif à la comptabilité simplifiée de certaines ASBL, fondations et AISBL</i>	894
6. PASSAGE À L'ANNÉE 2009 ET À L'EURO		896
avis 176/1	<i>Aspects de droit comptable relatifs à l'an 2000</i>	896
avis 173/1	<i>Passage à l'euro: aspects de droit comptable</i>	901
avis 173/2	<i>Traitement comptable des arrondis de conversion</i>	915
avis 173/3	<i>Précisions relatives à la date à partir de laquelle les entreprises (dont l'exercice comptable ne coïncide pas avec l'année civile) peuvent établir leurs comptes annuels</i>	916
avis 173/4	<i>Fixation anticipée, en mai 1998, des parités bilatérales: répercussions sur l'avis 173/1: 'Passage à l'euro: aspects de droit comptable'</i>	917
avis 173/5	<i>Précisions relatives au traitement comptable des opérations de change à terme entre monnaies des pays membres de l'Union monétaire</i>	921
avis 173/6	<i>Compensation des créances et dettes libellées à l'origine en des monnaies devenant l'euro</i>	925
avis 173/7	<i>Arrondissement des comptes annuels en unités d'euros ou en milliers d'euros</i>	928
avis 173/8	<i>Aspects complémentaires relatifs au traitement comptable des différences d'arrondis de conversion</i>	929

PARTIE 2 LÉGISLATION	935
1. LÉGISLATION BELGE	X
– Coordination de la Loi du 17 juillet 1975 concernant les comptes des entreprises (MB 4 septembre 1975)	X
– Coordination de l'arrêté royal du 12 septembre 1983 portant exécution de la Loi du 17 juillet 1975 concernant les comptes des entreprises (MB 28 septembre 1983)	X
– Coordination de l'arrêté royal du 12 septembre 1983 à déterminer le minimum d'une classification générale des comptes (MB 29 septembre 1983) + annexe	X
– Coordination du Code des sociétés: Livre I jusqu'au Livre IV	X
– Coordination du Livre II de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés (MB 6 février 2001)	X
– Art. 17, loi du 27 juin 1921 relative aux associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations	X
– «Coordination de l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relative à la comptabilité et les exigences de divulgation des comptes annuels des certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et des fondations(MB 30 december 2003)	X
– Coordination de l'arrêté royal du 26 juin 2003 relative à la comptabilité simplifiée des certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations (MB 11 juillet 2003)	X
2. 2. LÉGISLATION EUROPÉENNE	X
– Coordination de la Quatrième Directive	X
– Coordination de la Septième Directive	X
PARTIE 3. ANNEXES	1091
1. SCHÉMA STANDARD DU COMPTE ANNUEL: SCHÉMA COMPLET ET CONDENSÉ, SCHÉMA DES ASBL	X
2. MOTS-CLÉS	1263